CERTIFICAT QUALIBAT

NUMÉRO **E-E61452** **VALABLE JUSQU'AU** **16/02/2027**

ÉDITÉ LE 25/02/2026

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 13/04/1992

Raison sociale : MENUISERIE INDUSTRIELLE DES GATINES

Forme juridique : SAS
DEPUIS LE 24/02/2003

Sigle : M.I.G.

Capital : 238 080

LES GATINES
87300 BLANZAC

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC LIMOGES B385189725

Siret : 385 189 725 00018

Code NACE : 4332A

Numéro caisse de congés payés : 6113982

Assurance Responsabilité Travaux :
SMABTP 312172F1247000/001 291767/0

Assurance Responsabilité Civile :
SMABTP 312172F1247000/001 291767/0

Situation fiscale et sociale : A jour au 09/12/2025

Téléphone : 05 55 68 06 44 **Fax :** 05 55 68 02 01

Portable : 06 19 01 57 46

Responsabilité légale :
ETS FAURE MAURICE (771 500 683) / FAURE GRÉGOIRE DIRECTEUR GÉNÉRAL / FAURE ANTOINE DIRECTEUR GÉNÉRAL

Site Internet :

E-mail : infos@mig-menuiseries.com

Effectif moyen : 16 **Tranche de classification :** EFF2 **Chiffre d'affaires H.T. :** 4 600 045 **Tranche de classification :** CA6

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	Effectif	* Date d'attribution
3542	Fabrication et pose de menuiseries extérieures en PVC (Technicité confirmée)	16	15/02/2023
	Nombre total de qualifications : 1		

* ou du plus récent renouvellement

La durée de validité d'une qualification est de 4 ans ou 2 ans (PROB) sous réserve que l'entreprise ait satisfait au contrôle annuel de suivi.
Lorsque le code à 4 chiffres de la qualification ou de la certification est complété par la mention d'un niveau de technicité, cela implique que l'entreprise est réputée pouvoir aussi effectuer les travaux relevant des qualifications ou certifications du ou des niveau(x) de technicité inférieur(s) à celui qu'elle détient.

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

Signé par QUALIBAT

25/02/2026 10:18

Version 01-2025

La (ou les) qualification(s) attribuée(s) à cet établissement atteste(nt) de sa conformité aux exigences du « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat » et aux exigences associées aux qualifications mentionnées ci-dessus, en vigueur à la date de la demande. Ces exigences découlent de la norme NF X50-091.